

PROJET D'ÉTABLISSEMENT.

« EDUQUER EN ENSEIGNANT
ENSEIGNER EN ÉDUQUANT »

ECOLE COMMUNALE DES CANONNIERS
RUE DES CANONNIERS, 3Z
7000 MONS.
065/56.11.80
0497/97.08.01

PROJET D'ÉTABLISSEMENT.

ECOLE COMMUNALE DES CANONNIERS

RUE DES CANONNIERS, 3Z

7000 MONS.

« EDUQUER EN ENSEIGNANT/ENSEIGNER EN ÉDUQUANT »

En vue d'intégrer les objectifs essentiels assignés à tous les établissements d'enseignement par le décret "Missions" de juillet 1997 :

“ Tout P.O. pour l'enseignement subventionné poursuit simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- les amener à acquérir les savoirs et compétences aptes à leur faire prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- les préparer à être des citoyens responsables, respectueux de la vie démocratique, solidaire, pluraliste, ouverte aux autres cultures et à la vie qui est en perpétuelle évolution.
- leur assurer des chances égales d'émancipation sociale. ”

L'équipe éducative propose des objectifs et valeurs à mettre en œuvre, avec l'ensemble des acteurs et partenaires, et ce dans le cadre des projets “ éducatif ” et “ pédagogique ” rappelés ci-après.

Ils définissent respectivement :

- l'ensemble des valeurs morales, sociales, intellectuelles et humaines à promouvoir et à faire admettre dans toutes les disciplines de l'enseignement dispensé par notre école.
- les étapes pédagogiques et méthodologiques à concrétiser pour la réalisation des objectifs de formation

Projet éducatif : EDUQUER EN ENSEIGNANT, à savoir faire découvrir et appliquer les valeurs requises pour et par les citoyens de demain :

- le respect de soi-même et le respect des autres.
- le respect des différences : de culture, sexe, nationalité, statut social et professionnel.
- le respect des institutions, des lois et des règlements.
- le respect de la propriété et de la liberté d'autrui.

- l'abolition de toute forme de violence qu'elle soit verbale, corporelle, morale ou matérielle.
- le respect de l'environnement naturel matériel (propreté, préservation des sites, équipements, mobiliers et installations assurant le confort et la sécurité de tous).
- la promotion et l'apprentissage de la solidarité bénévole.
- et enfin, et surtout, l'apprentissage des qualités humaines d'aide et présence dans les difficultés et échecs, de réconfort et encouragement au service des inégalités de la vie matérielle et sociale.

Projet pédagogique : ENSEIGNER EN EDUQUANT

La formation du maternel et du primaire constitue l'enseignement de fondement, les enfants y acquièrent les bases qui les préparent à l'enseignement secondaire.

- de l'entrée à l'école maternelle à la fin de la deuxième primaire.
- de la troisième à la sixième primaire.

Attentif à l'articulation harmonieuse entre les différents cycles, l'enseignement maternel vise particulièrement à :

- développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres.
- favoriser à travers des activités créatrices, l'expression de soi.
- développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs.
- déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter ou les orienter vers les remédiations nécessaires.
- Initier à l'anglais dès la 2^{ème} maternelle.

L'enseignement primaire, quant à lui, tout en poursuivant les objectifs du maternel, opte pour :

- l'apprentissage et l'approfondissement de la langue française.
- la maîtrise des outils mathématiques de base.
- une initiation à l'anglais à partir de la 1^{ère} année.
- une démarche active d'éveil au temps, à l'espace, à l'homme et à la matière.
- Utilisation des nouvelles technologies.

Ces objectifs s'inscrivent dans notre milieu de vie qui incite les enfants à l'apprentissage du respect, de la responsabilité et de l'autonomie, tout en y intégrant les valeurs morales de notre projet éducatif.

L'état des lieux de notre école a révélé :

- une école où chaque enfant, soutenu par l'équipe enseignante, est invité à faire de son mieux.
- Une école privilégiant la collaboration active avec les parents et autres intervenants (PSE, CPMS, CAU, logopède,...)
- une école où l'enfant se sent bien et est écouté.
- une école où le dynamisme et l'évolution constante de l'équipe enseignante sont évidents.
- une école ouverte à la tolérance et aux différences.

Mais une école qui a encore:

- un besoin d'améliorer le respect des enfants entre eux.
- un besoin d'améliorer le respect des enfants face aux adultes, aux règles de l'école et à leur cadre de vie.
- un besoin d'améliorer la communication entre adultes tant d'un point de vue éducatif que pédagogique.

En conséquence, notre école a décidé de s'engager à **DEVELOPPER CHEZ TOUS LES PARTENAIRES LE RESPECT DE SOI, DE L' AUTRE ET DE L' ENVIRONNEMENT** et à concrétiser cette priorité par les actions et moyens exposés ci-après.

Les **actions** que nous allons entreprendre et les **moyens** mis en œuvre pour réaliser ces actions.

FAVORISER LA COMMUNICATION visant à renforcer les relations individuelles et collectives entre tous les acteurs de la vie scolaire.

- Rencontres parents/enseignants : plénière en septembre, particulière en cours d'année (après le bulletin) ou à la demande de l'une ou l'autre partie.
- Présence régulière de l'équipe P.M.S.
- Travail en équipe : enfant/enseignant/parents/P.M.S./Logopède/Equipes Mobiles/surveillantes) à la demande.
- Présentation régulière d'expositions, de projets réalisés avec et par les enfants dans un endroit accessible à tous.
- Bulletin, outil de communication des résultats obtenus.
- Organisation de rencontres autour de projets d'école vécus durant toute une année scolaire : conférence, vernissage, spectacle...
- Valorisation du passage des enfants de l'école maternelle à l'école primaire.

EDUQUER A LA CITOYENNETE dans l'ambiance et la cohérence d'un cadre de vie où le respect est la priorité.

- Recherche avec les enfants de moyens pour gérer la violence.
- Actualisation avec les enfants du règlement de vie dans l'école (commun à tous) et dans la classe (propre à celle-ci).
- Illustrations renouvelées, par les enfants, des règles de vie de l'école.
- Utilisation d'un outil d'évaluation régulière, collective et / ou
- Invitation à l'adhésion des parents aux limites, règles et sanctions fixées.
- Dès la maternelle, sensibilisation à l'hygiène et à l'utilisation des mots de politesse.
- Ouverture au monde extérieur (bibliothèque, visite de musée...) et aux nouvelles technologies.
- Organisation de collectes sélectives.
- Sensibilisation aux initiatives visant le respect de la nature.
- Eveil à l'alimentation saine et équilibrée par le biais des collations, de la soupe, fruits et légumes de saison,...

CONSTRUIRE LES APPRENTISSAGES en partant des acquis des enfants et en veillant à respecter le rythme de chacun.

- Construction de référentiels avec les enfants.
- Passage des référentiels aux collègues des classes supérieures afin d'assurer la continuité.
- Concertations régulières entre tous les enseignants de l'école.
- Partenariat avec l'école Normale et la Haute école Condorcet.
- Travail en groupe de besoins.
- Tenue du dossier évolutif de l'enfant " favorisant la connaissance de celui-ci par les enseignants qui travaillent avec lui.

*Document à remettre au titulaire de
votre enfant*

Je soussigné (Mme, Mr, Melle) :

Nom :.....Prénom :..... personne
investie de l'autorité parentale de l'enfant

Nom.....

Prénom :.....

déclare avoir pris connaissance, avoir lu et approuve le projet de
d'Etablissement de l'école communale des Canonniers, sise rue
des Canonniers, 7000 Mons.

Date,

Signature,

.....